

Betterave sucrière

Letzte Aktualisierung : 08 Dezember 2025

En résumé : En 2023, le rendement de la culture de betterave sucrière dépasse les 90 t/h, avec, cependant, une faible richesse en sucre. Sur le plan économique, le prix de cette culture en 2023 grimpe à 56,9 €/t. Si les charges opérationnelles affectées augmentent à 1 236 €/ha, la hausse très importante du produit de la culture (5 137 €/ha) conduit à une excellente marge brute de 3 902 €/ha. C'est la valeur la plus élevée depuis 2010. L'écart de performance entre exploitants au sein d'une même région, de l'ordre de 1 700 €/ha de marge brute, est toujours supérieur à la différence observée entre les régions. L'année 2024 est très différente, avec un rendement qui s'effondre à moins de 80 t/ha suite à un printemps humide ayant retardé les semis et pénalisé le rendement moyen. Au niveau économique, le prix est nettement plus faible alors que les charges restent pratiquement inchangées par rapport à 2023. La marge provisoire de 2024 est de l'ordre de 1 600 €/ha.

Rendement

-

Prix

-

Charges opérationnelles

-

Marge brute

Superficie

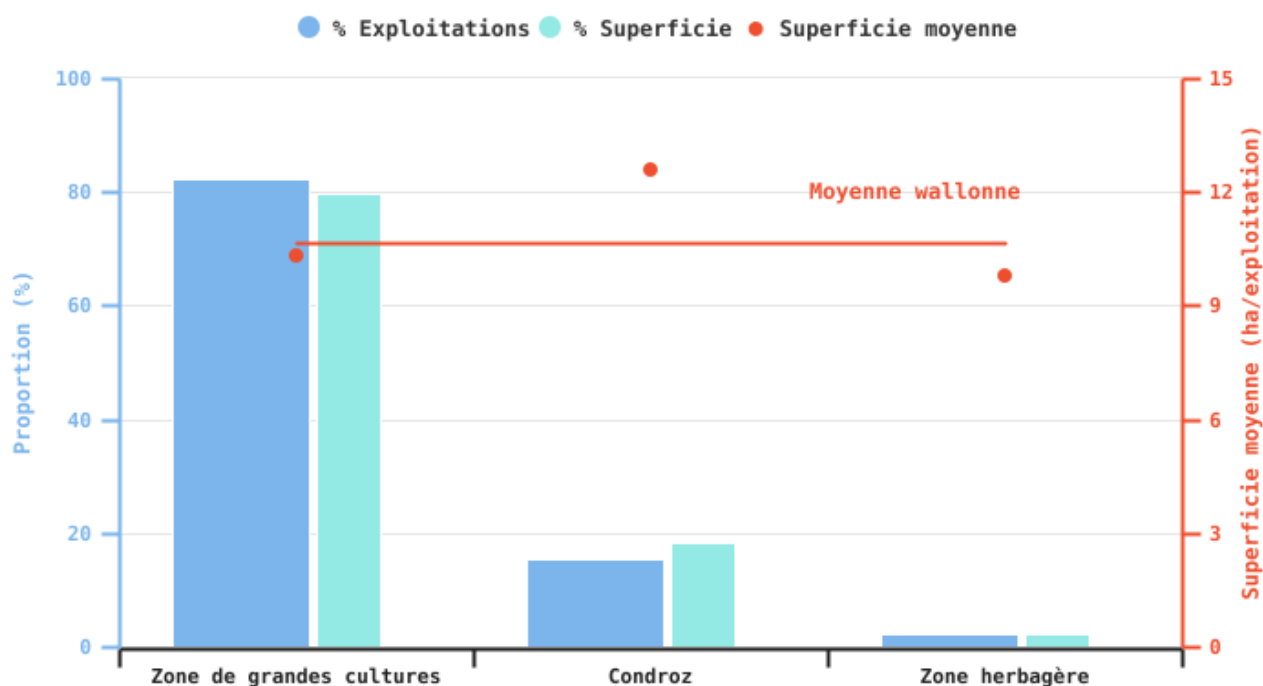
En 2024, la superficie emblavée en betteraves sucrières atteint **38 811 ha**. Cette culture se retrouve dans l'assolement de 29 % des exploitations wallonnes et y occupe en moyenne **11 ha**.

- Différences régionales

Pour mieux analyser l'impact des régions agricoles sur les cultures commerciables, la **Wallonie est subdivisée en trois « super-régions »**, considérées comme suffisamment homogènes en termes de pratiques culturales et de résultats : la zone « grandes cultures », la zone « herbagère » et le Condroz.

- 82 % des producteurs de betteraves sucrières sont situés au sein de la zone « grandes cultures » et cultivent 80 % de la superficie agricole utilisée [SAU] consacrée à cette culture. Ils y affectent, en moyenne, 10,3 ha de leur SAU. Parmi les producteurs de la zone « grandes cultures », un peu plus de la moitié emblave une partie de leur terre avec de la betterave sucrière.
- 18 % de la superficie emblavée en betteraves sucrières se situe dans le Condroz. Les « betteraviers » de cette région y consacrent, en moyenne, 12,6 ha de leur SAU.
- La culture de betteraves sucrières est anecdotique en zone « herbagère ».

Proportion d'exploitations produisant de la betterave sucrière et superficies consacrées à cette culture selon la super-région en 2024



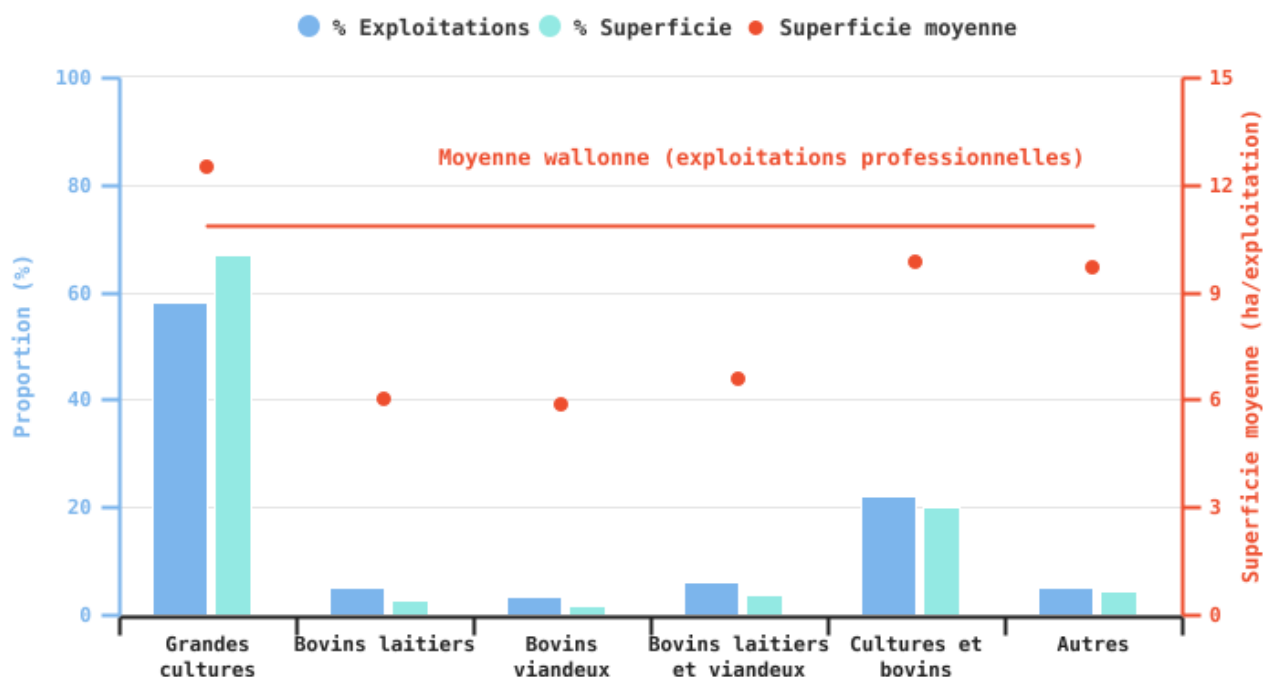
EAW_Sources : DAEA_DEMNA_SPW ARNE

© ODW - 2025

- Au sein des OTE

La culture de betteraves sucrières est presque exclusivement gérée par des exploitations professionnelles, qui totalisent 38 578 ha répartis dans 3 452 exploitations. Les exploitations professionnelles spécialisées en grandes cultures et celles combinant cultures et bovins totalisent, ensemble, 87 % de la SAU emblavée en betteraves sucrières. Ces exploitants représentent 80 % des producteurs. A contrario, les exploitations spécialisées en élevage de bovins (laitiers ou viandoux ou combinant les deux) ne représentent que 14 % des cultivateurs pour 8 % de la SAU emblavée par cette culture, avec environ 6 ha par exploitation.

Proportion d'exploitations professionnelles produisant de la betterave sucrière et superficies consacrées à cette culture selon l'OTE en 2024



EAW_Sources : DAEA_DEMNA_SPW ARNE

© ODW - 2025

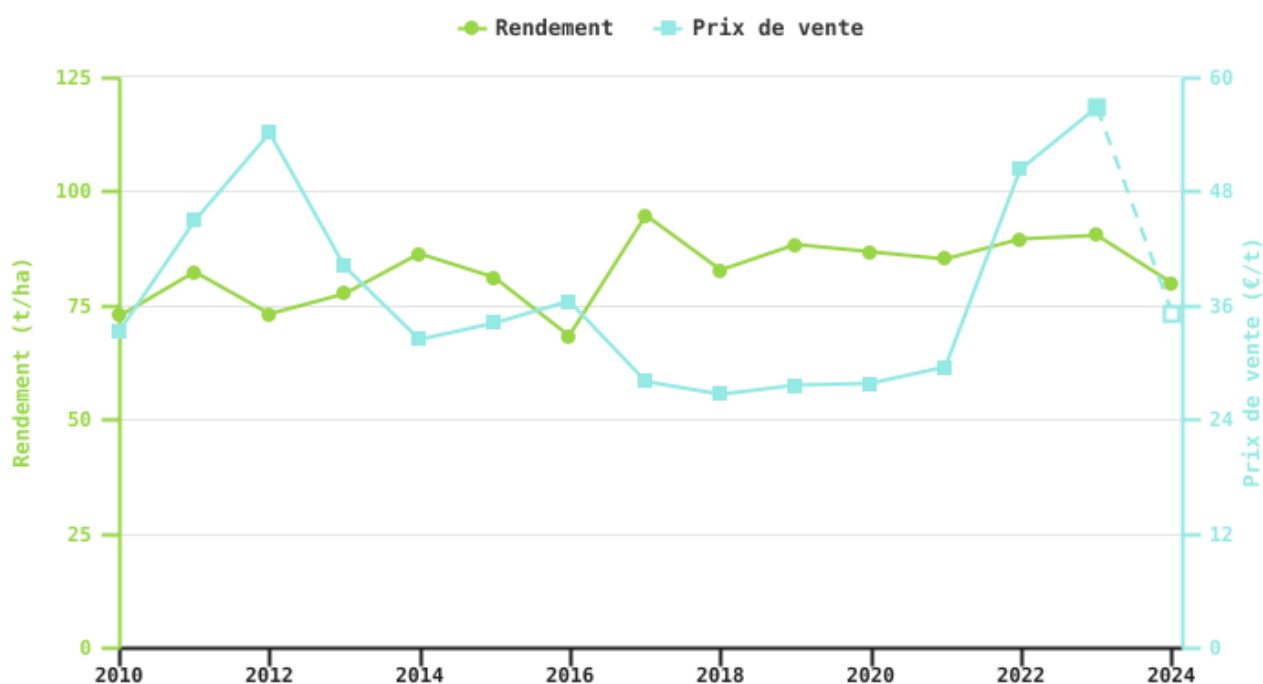
Rendement et prix

Particularité de la culture de la betterave sucrière au niveau de l'analyse économique. Signalons que pour les années antérieures à 2024, le prix de vente déterminé prend en compte les corrections éventuelles, positives ou négatives, provenant des données des comptabilités de l'année suivante. Ces corrections sont consécutives à la période de clôture des comptabilités. En effet, à cette période, toutes les informations concernant la valorisation des betteraves sucrières de l'exercice ne sont pas encore transmises par les sucreries. Nous enregistrons alors une correction lors de l'exercice suivant en fonction du décompte final reçu par le producteur. Le prix final de 2024 pour la betterave sucrière sera connu lorsque les clôtures des comptabilités 2025 seront réalisées. Pour cette raison, les graphiques des prix, des produits, de certaines charges et de marge brute sont mis en trait discontinu pour l'année 2024 et sont donc des valeurs provisoires, apportées à titre d'information. Les différents indicateurs de rentabilité pour la culture de betteraves sucrières sont analysés pour l'année 2023.

En 2024, le **rendement** de la culture de betteraves sucrières s'établit à moins de **80 t/ha**. Ce mauvais rendement est bien inférieur à la moyenne des dix années antérieures (85 t/ha) et résulte des semis tardifs dû au printemps humide. En outre, la teneur en sucre est faible, de l'ordre de 16 %, comme en 2023. Le rendement de 2023 était cependant plus élevé avec 90 t/ha.

Pour l'année **2023**, le prix de la betterave atteint une valeur élevée de **56,9 €/t**. Pour 2024, la valeur provisoire est de 35,2 €/t, marquant une chute du prix suivant l'évolution du cours du sucre.

Evolution du rendement de la culture de betteraves sucrières et du prix de vente de sa racine



Le prix de la betterave est relativement corrélé à celui du sucre. Après une remontée entre 2010 et 2012, le prix de la betterave diminue et reste sous la barre des 30 €/t de 2017 à 2021.

En 2022 et 2023, il enregistre une remontée très importante passant au-dessus de 56 €/t en 2023. L'observation de l'évolution des rendements montre une période un peu chahutée de 2010 à 2017, avec des variations marquées, passant de 70 à 95 t/ha. De 2018 à 2023, les rendements seront nettement plus stables, proches de 87 t/ha avant de retomber en 2024.

EAW_Sources : DAEA_DEMNA_SPW ARNE

© ODW - 2025

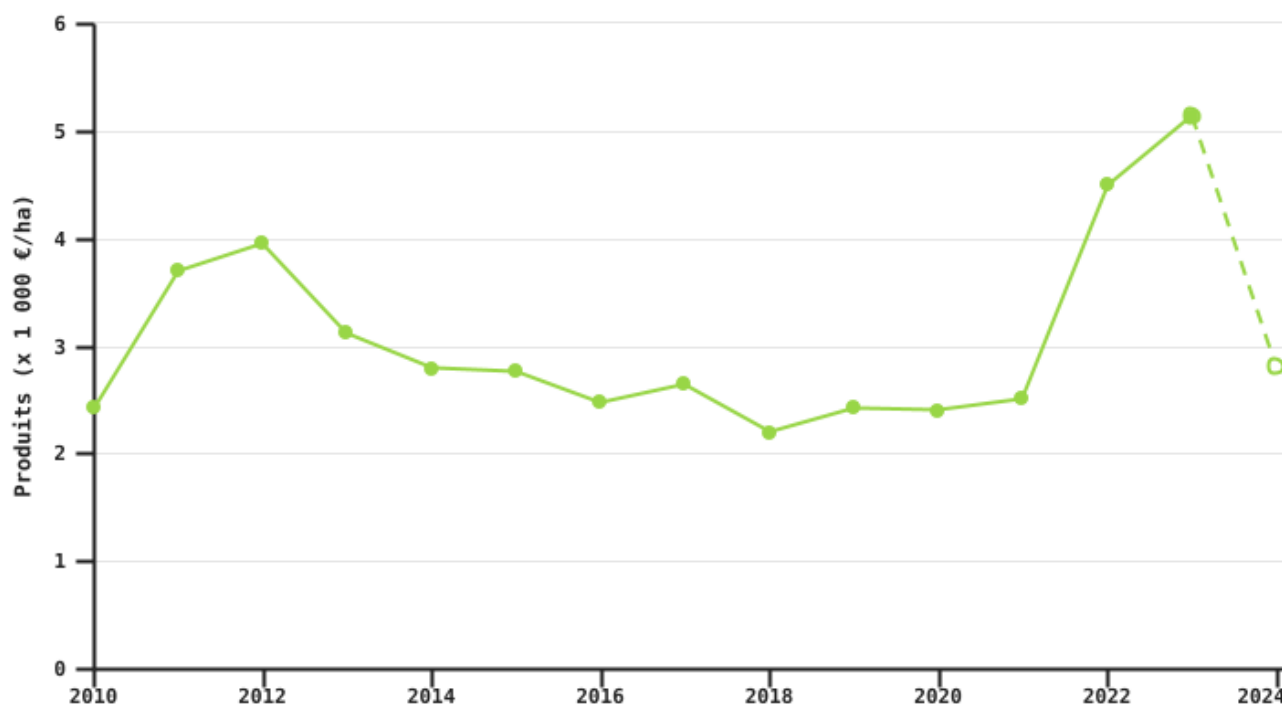
Rentabilité

- Produits

En **2023**, le **produit** de la culture de betteraves sucrières s'établit à **5 137 €/ha**. C'est nettement supérieur à la moyenne des 10 années précédentes (2 787 €/ha).

En 2024, le produit provisoire de la culture de betteraves sucrières s'établit à 2 810 €/ha. Ceci résulte de l'effet combiné des rendements et des prix, tous deux en baisse.

Evolution du produit (principal) de la culture de betteraves sucrières



Les produits pour 2023 sont provisoires

EAW_Sources : DAEA_DEMNA_SPW ARNE & SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© ODW - 2025

- Charges opérationnelles

En **2023**, les **charges opérationnelles affectées**, hors travaux par tiers, pour la culture de betteraves sucrières s'élèvent à **1 236 €/ha**, valeur nettement supérieure à la moyenne de 2013 à 2022 (911 €/ha). Parmi ces charges, les trois postes principaux, tous en hausse par rapport à 2022, se distinguent :

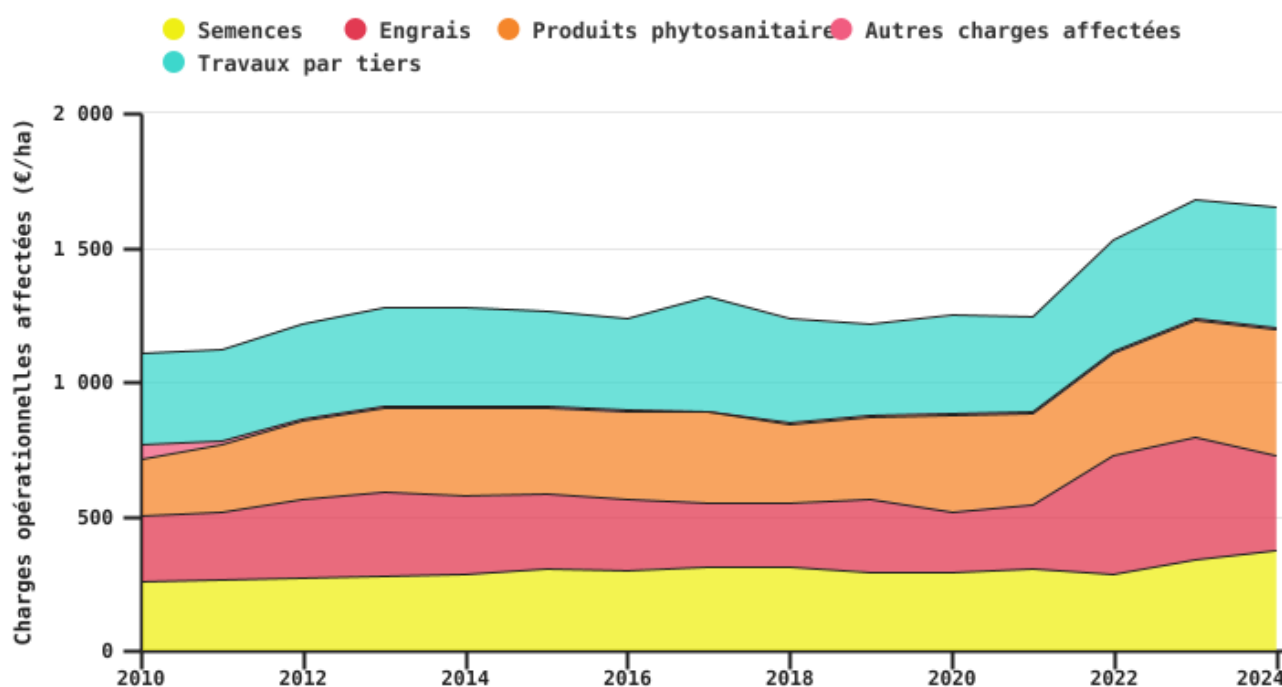
- Les **engrais** qui atteignent un montant de **459 €/ha** en 2023 (357 €/ha en 2024).
- Les **traitements phytosanitaires** pour **435 €/ha** (468 €/ha en 2024).
- Les **semences** avec **335 €/ha** (370 €/ha en 2024).

En 2024, les charges opérationnelles provisoires, bien que les corrections du décompte final seront limitées pour ce poste, s'élèvent à 1 200 €/ha.

La culture de betteraves étant une tête de rotation, est relativement exigeante en fertilisation, notamment potassique. La fertilisation azotée pour les betteraves est de l'ordre de 125 à 130 unités /ha au cours des dix dernières années. Les apports de phosphore sont de l'ordre de 30 unités/ha et ceux de potassium atteignent 130 unités/ha.

A titre informatif, la charge relative aux **travaux par tiers**, en 2023, est de **441 €/ha**, valeur supérieure à la moyenne de 2013 à 2022 qui est de 372 €/ha. En 2024, cette charge de travaux par tiers poursuit son augmentation et atteint provisoirement 450 €/ha.

Evolution des charges opérationnelles affectées à la culture de betteraves sucrières



Les charges opérationnelles affectées ont augmenté de 2010 à 2013, pour ensuite, se stabiliser entre 850 à un peu plus de 900 €/ha jusqu'en 2021. A partir de 2022, elles passent la barre des 1 200 €/ha. En 2022 et 2023, la charge en engrais devient la plus importante et en 2024, ce sont les traitements phytosanitaires qui redeviennent le poste le plus élevé.

EAW_Sources : DAEA_DEMNA_SPW ARNE & SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© ODW - 2025

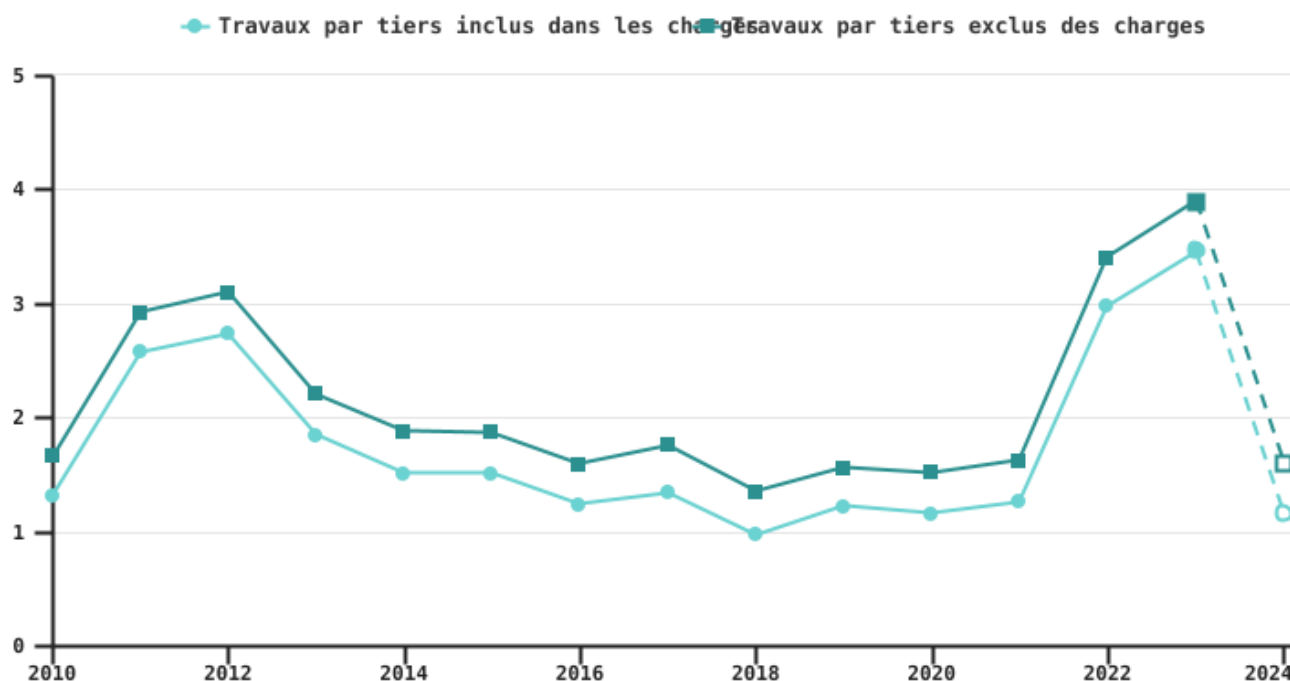
- Marge brute

En **2023**, la **marge brute** de la culture de betteraves sucrières atteint **3 902 €/ha**, les travaux par tiers n'étant pas compris dans les charges opérationnelles affectées. Ce résultat équivaut au double de la moyenne des dix années précédentes (1 876 €/ha). En 2024, la marge brute provisoire s'écroule et redescend à 1 610 €/ha, conséquence d'un rendement et d'un prix en forte baisse.

En considérant la marge brute, travaux par tiers inclus, sa valeur s'établit à 3 461 €/ha, en 2023. De 2018 à 2021, cette marge brute est inférieure à celle de la culture de froment d'hiver, de

chicorées, de pommes de terre et parfois même de l'épeautre. De 2022 à 2023, la betterave sucrière présente à nouveau une marge supérieure à ces cultures, à l'exception de la pomme de terre.

Evolution de la marge brute de la culture de betteraves sucrières



La marge brute est provisoire pour 2023

EAW_Sources : DAEA_DEMNA_SPW ARNE & SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© ODW - 2025

Différences régionales

En 2023, la **différence** observée au niveau des **rendements** de la culture de betteraves sucrières entre le Condroz et la zone « grandes cultures » est de **7 t/ha**. Elle est moins importante que de coutume. Le prix de vente est tout à fait similaire, légèrement supérieur pour les exploitants du Condroz, la richesse étant identique dans les deux zones.

En 2024, la différence de rendement entre les super-régions, de l'ordre de 11 t/ha, semble à nouveau plus marquée. En effet, en 2024, le rendement moyen de la culture de betteraves sucrières pour les producteurs dans le Condroz est de l'ordre de 70,9 t/ha alors qu'il grimpe à 81,8 t/ha pour la zone « grandes cultures ».

Etant donné la quasi-absence de culture de betteraves sucrières dans la zone « herbagère », il est impossible d'y calculer une moyenne représentative.

La comparaison entre les producteurs situés dans la zone « grandes cultures » et ceux du Condroz révèle un **différentiel de 282 €/ha de produit** pour cette culture en 2023. Le produit total

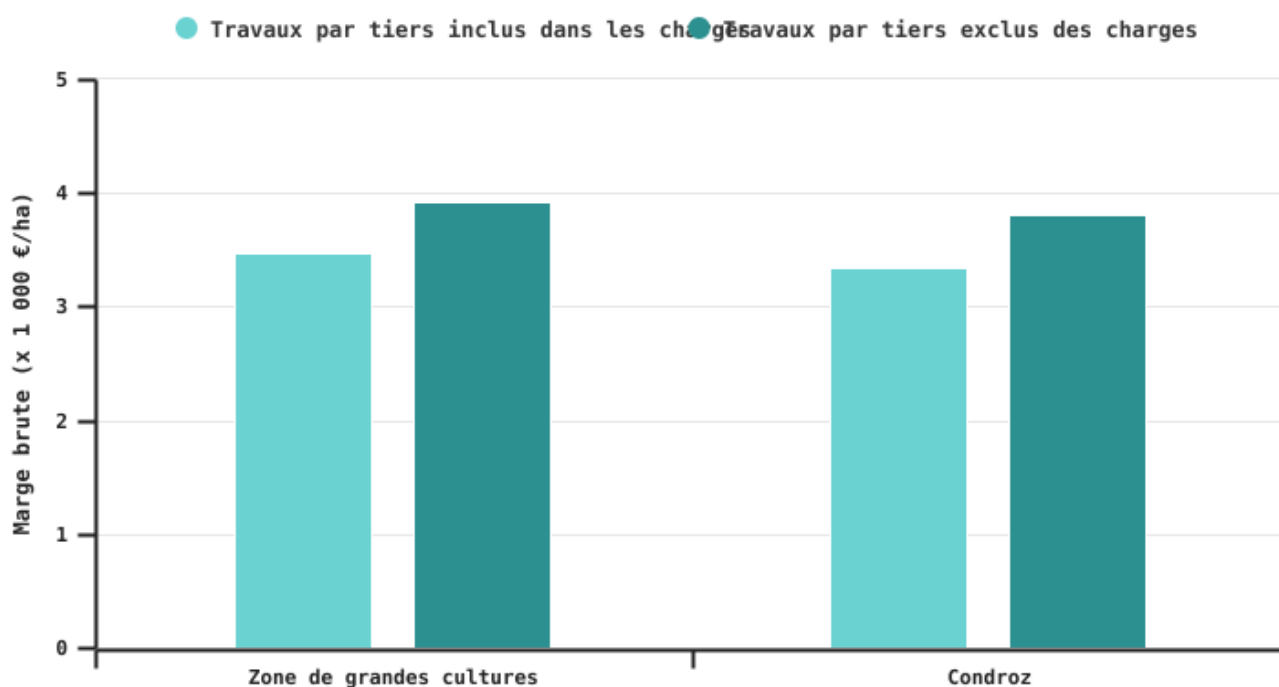
atteint 4 911 €/ha dans le Condroz et 5 192 €/ha dans la zone « grandes cultures ». Les données provisoires de 2024 montrent un différentiel du même ordre.

En 2023, le montant des charges opérationnelles affectées des producteurs condruziens est environ 160 €/ha inférieur à celui des producteurs de la zone « grandes cultures ».

En 2023, la **marge brute** de la culture de betteraves sucrières au sein de la zone « grandes cultures » atteint 3 923 €/ha, soit **un peu plus de 100 €/ha** en plus que dans le Condroz. Les produits un peu plus faibles obtenus dans cette région étant partiellement compensés par une légère économie sur les intrants.

Les données provisoires de 2024 montrent un différentiel de marge brute entre le Condroz et la zone « grandes cultures » de l'ordre de 250 €/ha à l'avantage de cette dernière.

Marge brute de la culture de betteraves sucrières selon la super-région en 2023



EAW_Sources : DAEA_DEMNA_SPW ARNE

© ODW - 2025

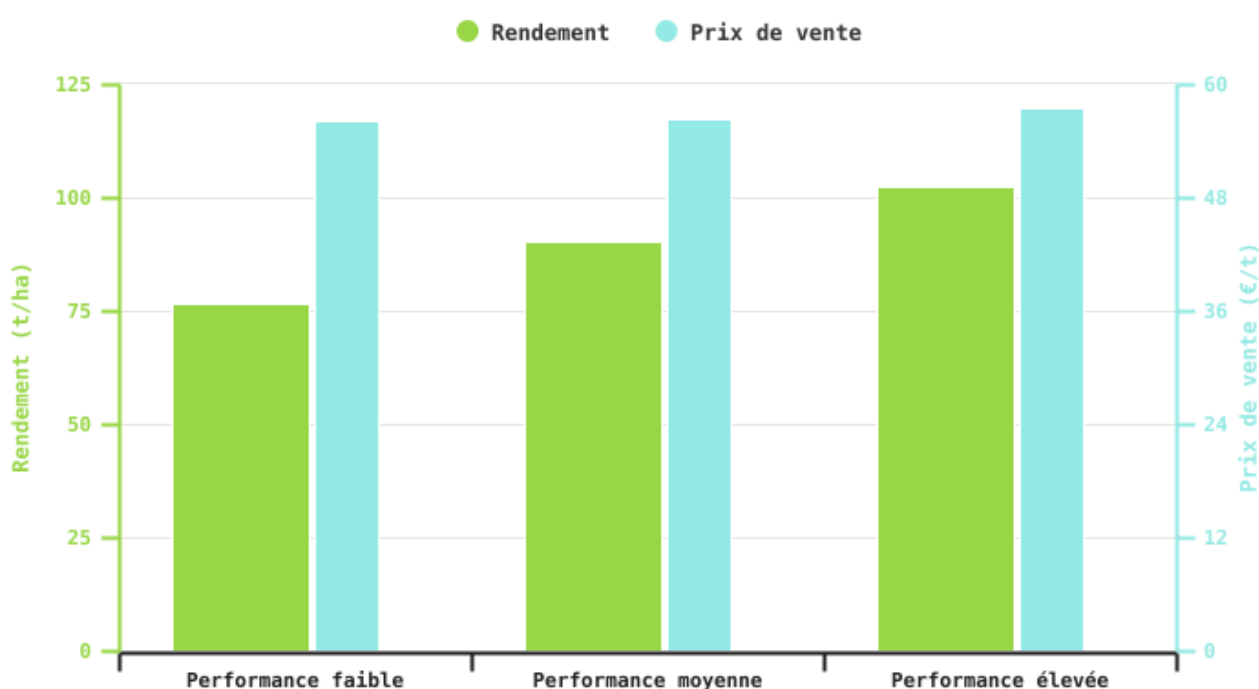
Variabilité des performances

Pour analyser la variabilité des situations, les résultats des cultivateurs de betteraves sucrières de la zone « grandes cultures » sont classés dans trois groupes de performance en fonction de la marge brute du produit principal (hors travaux par tiers).

En **2023**, les producteurs les plus performants atteignent des rendements de près de 102,5 t/ha, valorisés à un prix de 57,5 €/t. A l’opposé, les moins performants plafonnent avec un rendement de moins de 76,6 t/ha qu’ils valorisent à 56,1 €/t.

Pour **2024**, la **différence de rendement** entre les groupes de performances est encore plus marquée et dépasse les **30 t/ha**. Les moins performants se distinguent par un rendement moyen très faible de 63,4 t/ha.

Rendement de la culture de betteraves sucrières et prix de vente de sa racine de la zone "grandes cultures" selon le niveau de performance des exploitations en 2023



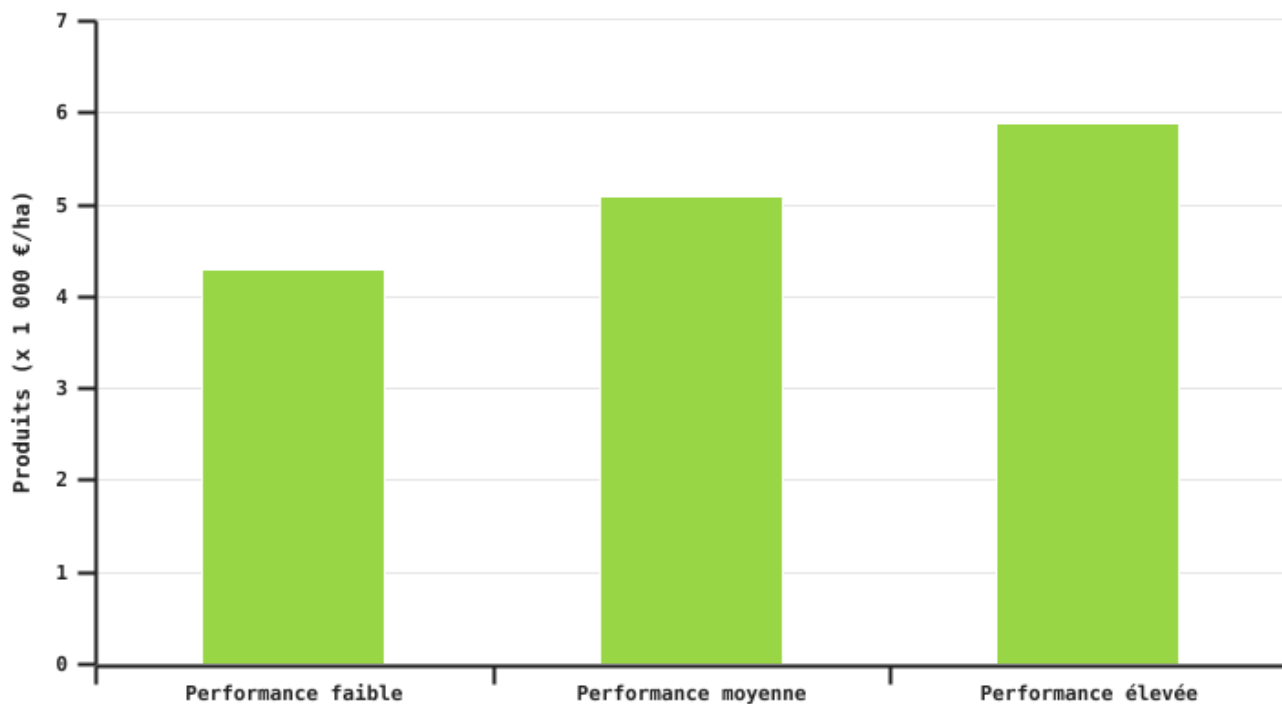
EAW_Sources : DAEA_DEMNA_SPW ARNE

© ODW - 2025

En **2023**, le **différentiel de produit** atteint pratiquement **1 600 €/ha** entre les groupes extrêmes. Ainsi, les producteurs les moins performants, avec un rendement plus faible, obtiennent un produit de 4 294 €/ha alors que les plus performants obtiennent un produit de 5 891 €/ha. Les résultats provisoires de 2024 montrent des écarts d’un peu moins de 1 150 €/ha entre ces groupes de performances.

Au niveau des charges opérationnelles affectées, la comparaison des groupes de performance, ne montre pas de grandes différences entre eux. L’observation est la même avec les données provisoires de 2024. La différence entre les groupes s’opère donc essentiellement par un niveau de produit très différent plutôt que par une économie significative sur les intrants.

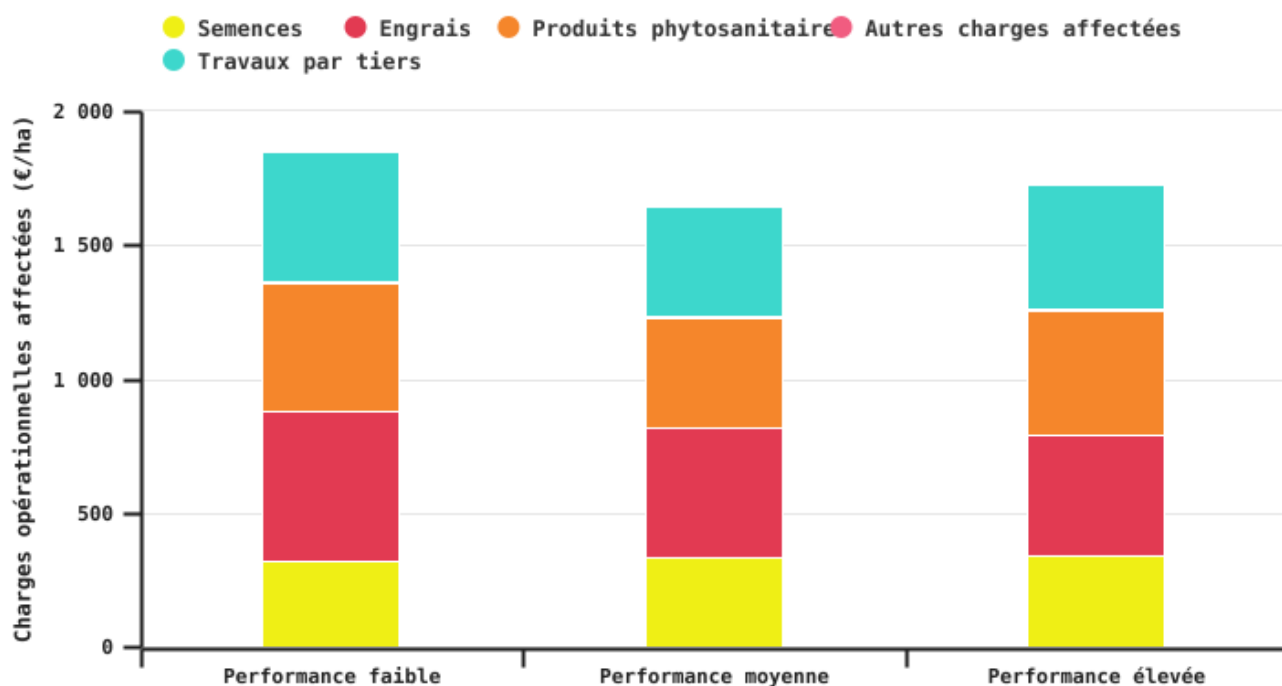
Produit (principal) de la culture de betteraves sucrières de la zone "grandes cultures" selon le niveau de performance des exploitations en 2023



EAW_Sources : DAEA_DEMNA_SPW ARNE

© ODW - 2025

Charges opérationnelles affectées à la culture de betteraves sucrières dans la zone "grandes cultures" selon le niveau de performance des exploitations en 2023

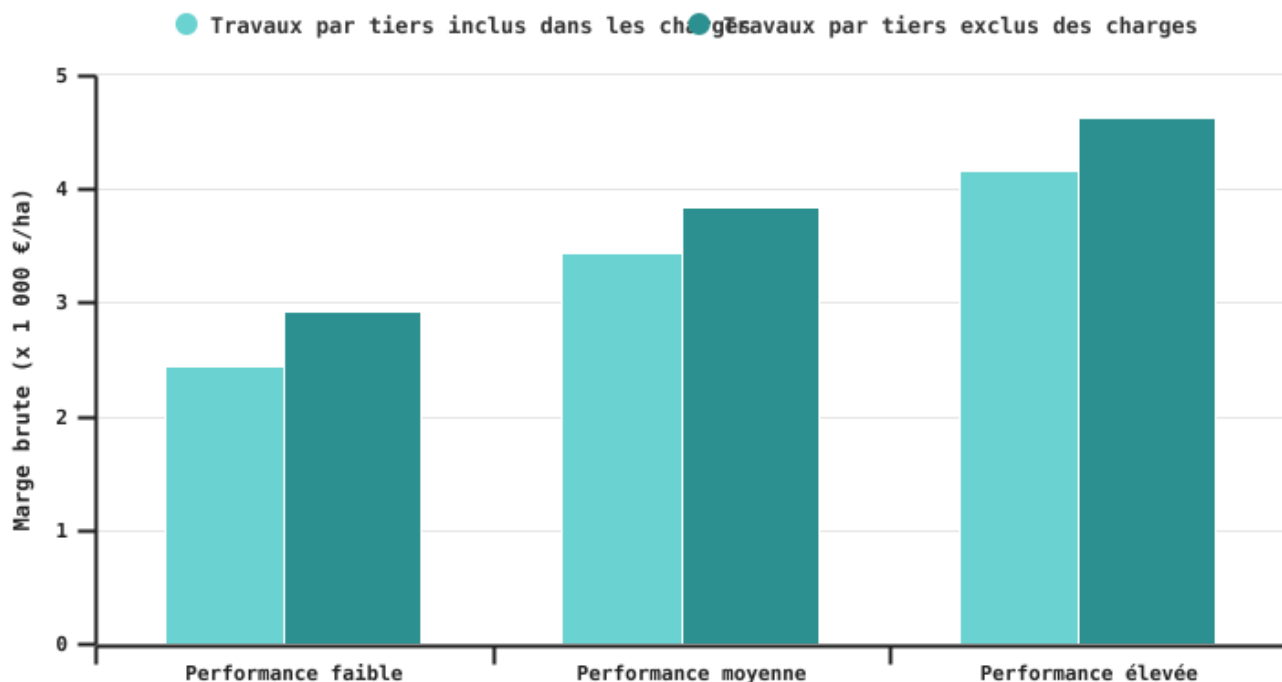


EAW_Sources : DAEA_DEMNA_SPW ARNE

© ODW - 2025

En **2023**, les producteurs les plus performants dégagent une **marge brute** de 4 630 €/ha, alors que les moins performants arrivent à 2 927 €/ha, soit **un écart de 1 700 €/ha**. Si on intègre les travaux par tiers, ces valeurs tombent respectivement à 4 164 €/ha et 2 442 €/ha.

Marge brute de la culture de betteraves sucrières de la zone "grandes cultures" selon le niveau de performance des exploitations en 2023



EAW_Sources : DAEA_DEMNA_SPW ARNE

© ODW - 2025

Zusätzliche Informationen

Bibliographische Hinweise

- Direction de l'Analyse économique agricole, Département de l'Etude du milieu naturel et agricole, Service public de Wallonie Agriculture, Ressources naturelles et Environnement (Réseau comptable)
- Direction générale Statistique, Service public fédéral Économie (Statbel)

